

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-AIMÉ-DES-LACS

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR : MARC-ANDRÉ LUSSIER

Février 2018
Volume 4, numéro 2



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, 119, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, QC G0T 1S0
Téléphone : (418) 439-2229 - Télécopieur : (418) 439-1475
Courriel : info@saintaimedeslacs.ca Site Internet : www.saintaimedeslacs.ca

Des décisions du Conseil lors de la séance du 7 février dernier.

• Code d'éthique et de déontologie des élus.

La loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale impose aux municipalités de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux. Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie servent de guide pour la prise de décisions et la conduite des membres du conseil.

Les principales valeurs de la municipalité énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. l'intégrité des membres du conseil de la municipalité;
2. l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil de la municipalité;
3. la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. le respect envers les autres membres du conseil, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. la loyauté envers la municipalité;
6. la recherche de l'équité.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

1. toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2. toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2);

3. le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal a adopté le règlement # 341 portant sur son nouveau code d'éthique et de déontologie.

Pour plus de détails, veuillez consulter le texte intégral sur le site Web de la municipalité au http://docs.wixstatic.com/ugd/83597e_1eff4708a2d34792afb350a3e83cc297df

• Adoption des états financiers de 2017.

Les états financiers de la municipalité sont vérifiés à chaque fin d'exercice par une firme comptable. Cette année, la vérification fut effectuée par la firme **Benoît Côté**, comptable professionnel agréé inc.

Suite à la présentation par un représentant de la firme comptable, le Conseil a adopté les états financiers.

Vous pouvez consulter les états financiers en vous présentant au bureau de la municipalité.

• Refinancement du solde du règlement # 264.

Le règlement # 264 décrétait une dépense et un emprunt de 94 000\$ pour le prolongement du réseau d'égout. Le Conseil a adopté le refinancement du solde de 59 800 \$.

• Commandites.

Le Conseil a approuvé les commandites suivantes:

- Carnaval 2018 du centre récréatif aimélaçois: 500 \$.
- Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix (R.I.S.C.): 50 \$.
- Charlevoix sur les pentes: 50\$

Des décisions du Conseil lors de la séance du 7 février dernier (suite).

• **Projet d'une plateforme multifonctionnelle.**

Le Conseil a adopté, à la majorité, la présentation d'un projet de plateforme multifonctionnelle dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives vise à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives ainsi que de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air.

Le projet présenté vise la construction d'une plateforme bétonnée recouverte d'une surface plastique, utilisable sur quatre saisons pour le hockey et d'autres sports. Le coût du projet est d'environ 130 000 \$ et, s'il est accepté par le programme, la participation de la municipalité sera de 50 % pour un coût d'environ 65 000 \$.

• **Étude sur les eaux au lac Nairne.**

Le Conseil a mandaté le **Groupe Hémisphère** pour une rencontre visant à expliquer au Conseil les résultats de l'étude sur l'échantillonnage des eaux souterraines et l'inspection de certains terrains ciblés au lac Nairne. Le mandat pour cette rencontre est au coût de 450 \$.

• **Publicité dans le Guide du visiteur du PNHG.**

Le Conseil a approuvé une dépense de 450 \$ pour une publicité dans le *Guide du visiteur du PNHG*.

• **Demande de subvention pour le réseau routier.**

Le Conseil a approuvé le dépôt auprès de la députée provinciale, d'une demande de subvention pour des travaux sur les rues et chemins suivants:

Rue Larouche, rue de la Réserve, chemin Pied-des-Monts, rue Richard, rue Fortin, chemin Lac Pied-des-Monts, rang Thomas et le chemin des Colons.

Les travaux comprennent entre autres du resurfaçage, le creusage de fossés, l'installation de ponceaux et du déboisement.

Responsabilités des conseillers.

Les membres du Conseil ont accepté les responsabilités suivantes:

- M.Thomas-Louis Thivierge:
 - Voirie
 - Aqueduc et égout
 - Entretien des véhicules
 - Comité consultatif d'urbanisme
- Mme. Jo-Annie Boulianne
 - Politique familiale
 - Centre Aimélaçois
 - Loisirs
- Mme. Monique Gravel
 - Bibliothèque
 - École
 - Culture
 - M.A.D.A.
- M. Marc-André Lussier
 - Bulletin municipal
 - Saumon Rivière Malbaie
 - Comité consultatif d'urbanisme
- M. Gilles Gaudreault
 - Service d'incendie
 - Bâtiments municipaux
- M. Cajetan Guay
 - Sécurité publique
 - Urbanisme
 - Environnement
 - Président, Comité consultatif d'urbanisme

Note générale

Afin d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice versa.

Lorsqu'il y a lieu, tous les prix sont présentés hors taxes lorsque celles-ci sont applicables.

Lorsqu'un prix comprend les taxes, il est indiqué TTC (Toute taxe comprise).

Programme RénoRégion.

Vous vivez en milieu rural (comme à **St-Aimé-des-Lacs**) et votre résidence comporte des déficiences majeures, le programme **RénoRégion** pourrait vous aider à les corriger. Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants à faible revenu.

Pour être admissibles, les travaux doivent :

- coûter au moins 2 000 \$;
- être réalisés pour corriger des problèmes

- | | |
|-----------------------|---------------|
| • murs extérieurs | • ouvertures |
| • saillies | • toiture |
| • structure | • électricité |
| • plomberie | • chauffage |
| • isolation thermique | |

touchant au moins l'un des éléments suivants:

- être réalisés par un entrepreneur titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec;
- être terminés dans les 6 mois suivant la délivrance du certificat d'admissibilité.

Pour plus de détails, visitez <http://www4.gouv.qc.ca/FR/portail/citoyens/evenements/aines/pages/programme-renoregion.aspx> ou communiquez avec le bureau municipal.

La Popote roulante recherche un livreur et des bénévoles.

La popote roulante est à la recherche d'un livreur pour ses livraisons à domicile. Aussi, des bénévoles supplémentaires seraient appréciés. Si vous voulez participer à ce beau projet social veuillez téléphoner à **Mme Jeannette Dufour 418.439.2560**.

Le prochain dîner communautaire toujours au coût de \$8 aura lieu **mercredi, le 28 mars**. Pour réservation, veuillez contacter **Mme Jeannette Dufour** au **418.439.2560**.

Analyse de votre eau domestique.

À St-Aimé-des-Lacs, on retrouve plus de 600 maisons et chalets qui ne sont pas raccordés au réseau municipal. Ceci nous amène à penser qu'il y aurait autant de puits ou de prises d'eau dont l'eau devraient être vérifiées sur une base régulière. Ces prises d'eau pourraient consister en pointe dans le sol, prise dans un lac ou un cours d'eau, ou encore d'un puits de surface.

Malgré qu'elle puisse avoir une apparence claire et limpide et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau captée peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, par exemple des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites.

L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut être vulnérable à la contamination et des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement en eau de bonne qualité.

Un événement de contamination peut survenir de façon sporadique, et seule l'analyse de l'eau peut le révéler.

Le ministère de l'environnement (MDDELCC) recommande de faire faire des analyses régulières par un laboratoire accrédité. De plus, le propriétaire devrait faire réaliser des analyses supplémentaires lorsqu'il constate des changements soudains du goût, d'odeur ou d'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

Pour plus de détails sur les recommandations du MDDELCC, consultez leur site Web au <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant/index.htm#qualite>.

La municipalité croit qu'avec autant de puits, nous pourrions obtenir, dans un achat groupé, des prix intéressants pour les analyses. Dans cet esprit et dans le but d'accompagner les propriétaires dans leur démarche d'analyse de leur eau, la municipalité entamera une démarche auprès de fournisseurs pour obtenir des soumissions de laboratoires pour fournir ce service. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Bibliothèque La Plume d'Or.

Monique Gravel

À partir du site web municipal, cliquez sur l'onglet *-Loisirs et culture-* et un autre <clic> sur *Bibliothèque*.

L'accès à votre bibliothèque à partir de votre ordinateur est très facile et vous permet de consulter les 15 cahiers thématiques de Biblio-Aidants qui contiennent les bases de données en santé sur des sujets tels que :

Cancer	Maladie du coeur
Ainés et vieillissement	Maladie pulmonaire
Déficience intellectuelle	Proches aidants
Deuil	Santé mentale
Diabète	Sclérose en plaques
Incapacité physique	Soins palliatifs
Maladie d'Alzheimer	Autisme
Maladie de Parkinson	

Votre numéro d'abonné et votre NIP vous permettent de profiter du service de votre bibliothèque municipale en tout temps.

Le mois de février étant le mois du cœur, partagez vos titres de livres préférés, Coups de cœur, en l'écrivant au comptoir de prêt à la bibliothèque, ouverte les mardis de 18h45 à 20h.

À son assemblée de février, le Conseil municipal et le Réseau BIBLIO de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches ont souligné les années de service de six bénévoles en leur remettant un certificat de reconnaissance.

Bénévoles	Années de service
Mme Lucette Boulianne-Thivierge	25
Mme Guylaine Lavoie	25
Mme Monique Gravel	25
Mme Sonia Lavoie	15
Mme Aline Tremblay	5
Mme Lisette Simard	5

Toutes les personnes qui ont donné de leur temps depuis la fondation de la bibliothèque méritent un grand remerciement. Par leur engagement dans la communauté, elles ont contribué au développement culturel de leur milieu. Sincères remerciements!



Des nouvelles de la Maison de la famille.

Les inscriptions se poursuivent pour les ateliers «*Vie de famille, de la discipline à l'amour*» offerts aux parents ayant des enfants de 6 à 12 ans.

Discussions, entraide et trucs permettant de vivre en harmonie cette étape de vie avec vos enfants et d'améliorer votre relation parent-enfant, vous sont offerts.

Les rencontres sont le mardi à 18 h 30 à la Maison de la famille.

Pour vous inscrire, contactez **Hélène** au **418.665.3282** poste **214**.

La Maison de la famille confirme sa 5^e édition de Camp de jour estival pour les enfants de 3 à 6 ans qui aura lieu cet été. Il est possible de réserver vos places dès maintenant auprès de Catherine en composant le **418.665.3282** poste **223**. Bienvenue à tous !

Marche pour l'assurance emploi, correction.

Dans le bulletin municipal de janvier dernier, nous faisons mention que trois membres du Conseil étaient présents. Au moment d'écrire son article, le rédacteur n'était pas conscient que **Mme Monique Gravel** était aussi présente, mais pas au moment de la photo. Nous la remercions pour sa présence.

Recevez le bulletin municipal par courriel.

Vous aimeriez recevoir le bulletin municipal par courriel et le lire directement sur votre ordinateur, vous permettant, entre autres, d'activer les liens Internet qu'il comprend? Faites-nous le savoir en envoyant un courriel à l'éditeur à l'adresse bulletin.municipal.SADL@outlook.com et nous vous incluons dans notre liste de distribution électronique.